

## **Usage détourné de codéine en Suisse Romande : exploration des facteurs influençant son accès**

Alessandro Bracone, Lara Clivaz, Lea Di Paola, Marion Klinger, Mathilde Martinet

### *Introduction*

La codéine est un opioïde utilisé comme composant analgésique et antitussif dans certains médicaments. Cette substance est parfois consommée de manière détournée, hors indication médicale, à des fins psychoactives et/ou récréatives, notamment par les jeunes. Ce phénomène est rapporté dans plusieurs pays, dont la Suisse. Selon un rapport publié à Lausanne en 2023 par HSBC, l'*Internationale Health Behaviour in School-aged Children*, 6% des garçons de 15 ans et 1,8% des filles ont consommé un cocktail contenant de la codéine, connu sous le nom de « purple drank » ou « lean » (1), boisson ayant été popularisée aux USA dans les années 1990 (2). Cet usage détourné comporte différents risques pour la santé, notamment une dépression respiratoire pouvant mener jusqu'au décès avec des cas recensés récemment, par exemple à Fribourg (3). Ce détournement d'usage de substances pharmaceutiques questionne l'organisation des systèmes de santé. En Suisse, le Conseil fédéral a pris depuis 2019 certaines mesures en précisant que « *la remise de sirop contre la toux contenant de la codéine a été réglementée de façon plus stricte [...], [impliquant] désormais un entretien obligatoire avec le pharmacien et la documentation de la remise.* »(4). Lors de nos recherches, nous n'avons trouvé toutefois que très peu de données relatives à la consommation détournée de codéine en Suisse Romande. C'est pourquoi nous avons décidé d'axer notre travail autour de la question suivante : *Comment les jeunes entre 12 et 30 ans se procurent-ils·elles de la codéine en Suisse Romande ?*

### *Méthode*

Les objectifs de notre travail consistaient à : I. Identifier les accès à la codéine pour les jeunes qui en font un usage détourné en Suisse romande ; II. Explorer les facteurs facilitant et/ou limitant cet accès, décrire le cadre légal et les motivations de cette consommation, investiguer les stratégies de prévention et de prise en charge. Afin de comprendre au mieux le contexte et les enjeux liés à cette problématique, nous avons tout d'abord mené une recherche dans la littérature scientifique via Pubmed, ainsi qu'une recherche élargie (littérature « grise ») via Google. Nous avons ensuite identifié des acteurs clés de cette problématique au niveau communautaire et leur avons proposé un entretien semi-structuré. Au total, 18 personnes ont été contactées, représentantes de différentes professions/associations concernées. Les entretiens ont été conduits sur la base d'une grille préétablie qui abordait les thèmes suivants : Expérience des professionnel·le·s avec les personnes consommant de la codéine, accès à la codéine, profils des consommateur·ice·s, prévention et prise en charge. Ils ont été enregistrés avec le consentement des intervenants. Finalement, nous avons retranscrit, analysé et interprété les entretiens afin d'apporter des éléments de réponses à notre question de recherche. Pour des raisons éthiques, nous n'avons pas rencontré des consommateur·ice·s mais les spécialistes prenant en charge cette population cible. Nous nous sommes engagés à protéger l'anonymat des participant·e·s si souhaité, ainsi que de respecter le secret professionnel et la confidentialité.

### *Résultats*

Parmi les acteur·ice·s contacté·e·s, un certain nombre a décliné, en raison de méconnaissance du sujet. Parmi les 12 répondant·e·s, on comptait : une pharmacienne cantonale (Vaud), la pharmacie 24 de Genève, quatre pharmaciennes d'officines, un addictologue, une pédopsychiatre, un médecin généraliste, un représentant de l'association Addiction Suisse, un sociologue et le Groupement Romand d'Etude des Addictions. La consommation détournée de codéine serait liée à un effet de mode, influencé par la musique urbaine promouvant le « *purple drank* ». Elle resterait marginale et peu fréquente sur le long terme. Certain·e·s professionnel·e·s ont affirmé que ce phénomène est sous-estimé, bien que ses risques majeurs soient la dépendance et l'addiction à la codéine, la potentielle porte d'entrée vers d'autres substances, voire le décès. Depuis le changement de la législation en 2019, les pharmacienn·e·s ont observé que le moyen le plus fréquent de se procurer de la codéine, en particulier le sirop contre la toux *Makatussin®*, a évolué de la simulation de symptômes à la présentation de fausses ordonnances. D'autres moyens d'accès sont connus

tels que l'obtention ou le vol de véritables ordonnances médicales, le détournement d'ordonnances électroniques, le darknet, le trafic de drogues, les réseaux sociaux ou encore les pharmacies de ménage. Parmi les facteurs qui semblent favoriser l'accès à la codéine pour un usage détourné, on relève un faux sentiment de sécurité chez les utilisateur·ice·s et professionnel·e·s, car elle est utilisée comme médicament, et elle est encore à ce jour le seul opiacé non classé comme stupéfiant. A ceci s'ajoutent le manque de suivi des patient·e·s qui consomment de la codéine, internet facilitant l'accès aux informations, le prix abordable, la facilité de prescription, le manque de formation des professionnel·le·s et l'environnement social du/de la consommateur·ice·s. A *contrario*, la réglementation en vigueur depuis 2019 restreint son accessibilité. Les pharmacien·ne·s nous ont rapporté avoir une vigilance accrue concernant la remise de médicaments codéinés. En fonction des professionnel·le·s, l'avis, les ressources, les connaissances et la sensibilisation au sujet de la consommation détournée de codéine divergent. Bien que des mesures de prévention et de sensibilisation aient été mises en place, tous·tes les intervenant·e·s ont relevé qu'elles sont encore insuffisantes pour faire face à ce problème de santé publique et sont d'avis qu'il en faudrait davantage.

### *Discussion*

Ce travail qualitatif nous a permis d'explorer la question de l'accès à la codéine, hors indication médicales, pour les jeunes en Suisse Romande. Globalement, il en ressort un manque de données probantes et de visibilité sur ce sujet. Nous avons observé une sensibilisation, une perception, et des connaissances très hétérogènes de ces questions chez les intervenant·e·s sollicité·e·s. Plusieurs d'entre elles·eux ont même décliné l'entretien, faute de connaissances. A l'inverse, les pharmacien·ne·s semblent particulièrement concernés et exposés. Notre travail suggère qu'il existe une importante diversité des moyens d'accès à la codéine, sans qu'il soit possible d'en connaître l'ampleur. Les divergences de points de vue semblent indiquer que, au-delà de la question des moyens d'accès à la substance, il existe un réel manque d'information, de formation et de coordination des acteur·ice·s du système de santé au niveau communautaire face à ce problème. Tous·tes relèvent le manque de connaissances, de moyens de prévention et de sensibilisation face à cette problématique, pour lesquels ils·elles expriment des besoins supplémentaires. Une des principales pistes d'améliorations concerne l'adaptation du cadre légal suisse actuel. En effet, la codéine est le seul opiacé qui ne nécessite pas une ordonnance à souche, facilitant une prise en charge antalgique et antitussive adéquate. Un changement de législation réglerait néanmoins le problème de falsification d'ordonnance. Une autre piste consisterait à investir davantage dans la prévention et la réduction des risques plutôt que la répression. Une des limites de ce travail est l'absence de représentant·e·s politiques, juridiques, d'éducateur·ice·s ou de journalistes scientifiques, malgré nos sollicitations. Ce travail a reçu un accueil favorable et a suscité beaucoup d'intérêt de la part des intervenant·e·s. Cette thématique, peu connue et mal quantifiée, constitue un réel enjeu de santé publique dans notre région et mériterait des investigations plus approfondies, notamment en termes de préventions et de prises en charge. La consommation détournée de codéine semble être qu'un exemple parmi d'autres d'une problématique plus large, probablement sous-estimée par la communauté médicale : celle de détournements de médicaments à risque de franchir une frontière critique entre leur usage supposé thérapeutique et bénéfique et leur mésusage à des fins récréatives.

### *Références*

1. Valentine Schmidhauser, Nora Balsiger & Marina Delgrande Jordan. "Consommation de substances psychoactives chez les jeunes adolescent·e·s", *Addiction Suisse* [en ligne]. [consulté le 22 juin 2023]. Disponible : [https://www.hbsc.ch/pdf/hbsc\\_bibliographie\\_383.pdf](https://www.hbsc.ch/pdf/hbsc_bibliographie_383.pdf)
2. Laura Agnich. "Purple drank prevalence and characteristics of misusers of codein cough syrup mixtures" [en ligne]. [consulté le 27 juin 2023]. Disponible : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/23688907/>
3. Site officiel état de Vaud. "Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sonya Butera et consorts - L'utilisation non thérapeutique de l'armoire à pharmacie familiale", janvier 2019, [en ligne]. Consulté le 22 juin 2023. Disponible : <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/grand-conseil/seances-precedentes/annee-2019/seance-du-mardi-9-avril-2019/reponse-du-conseil-detat-a-linterpellation-sonya-butera-et-consorts-lutilisation-non-therapeutique-de-larmoire-a-pharmacie-familiale>
4. Jean-Pierre Grin. "Médicaments + alcool = drogue très dangereuse !". [en ligne]. Consulté le 13 juin 2023. Disponible : <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20217045>.

*Mots clés* : Codéine ; addictions ; jeunes ; prévention ; réduction des risques ; usage détourné



# CODÉINE : ENTRE MÉDICAMENT SALVATEUR ET DROGUE INSIDIEUSE

Alessandro Bracone, Lara Clivaz, Lea Di Paola, Marion Klinger, Mathilde Martinet

## INTRODUCTION

- La **codéine** est un **opioïde** utilisé comme composant analgésique et anti-tussif dans certains **médicaments**.
- La **consommation détournée** de codéine hors indication médicale, à des fins psychoactives et/ou récréatives, est chez les jeunes une problématique pouvant mener au décès
- En **2022**, **6% des garçons** de 15 ans et **1,8% des filles** ont consommé un cocktail contenant de la codéine, connu sous le nom de « **purple drank** » ou « **lean** » (1)



Le **purple drank** ou **lean**, est un mélange de sirop codéiné et de limonade. C'est la manière la **plus fréquente** de consommer de la codéine

## MÉTHODOLOGIE

Afin de comprendre au mieux le **contexte** et les **enjeux** liés à cette problématique, nous avons:

- fait une **revue** de la **littérature**
- mené 12 **entretiens** semi-structurés et interdisciplinaires
- **Retranscrit** et **analysé** les entretiens

## ABORDONS LE SUJET !

Notre travail a démontré la **diversité des moyens d'accès** à la codéine ainsi que l'**organisation** des différent·e·s acteur·ice·s autour de la consommation détournée de cette substance.

- **Sensibilisation, perception et connaissances** très **hétérogènes** chez les différent·e·s intervenant·e·s
- Besoin d'**informations et de formations supplémentaires**



## LA PRÉVENTION ET LA SENSIBILISATION AU CENTRE DE LA DISCUSSION



**Mesures de prévention** mises en place pour lutter contre la consommation détournée de codéine

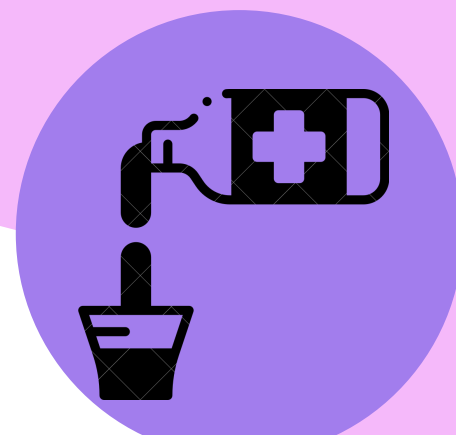


Encore **insuffisantes** pour faire face à cette problématique.



## ACCÈS À LA CODÉINE

- Au comptoir de la pharmacie
- Obtention ou vol de véritables ordonnances
- Détournement d'ordonnances électroniques
- Darknet & Marché noir
- Réseaux Sociaux
- Pharmacie de ménage



## Le saviez-vous ?



La codéine est encore à ce jour le **seul opiacé** n'étant **pas** sous prescription à souche, c'est-à-dire, qu'elle n'a pas besoin d'une ordonnance spéciale pour stupéfiant comme c'est le cas pour la morphine, par exemple

## LA PLACE DE LA PHARMACIE ?



La pharmacie est la **première concernée** et **exposée** aux consommateur·ice·s, elle a un **rôle majeur** dans les **accès et la prévention**.

Depuis le **changement de la législation en 2019**, les pharmacien·ne·s observent que le moyen le plus fréquent de se procurer de la codéine a évolué de la **simulation de symptômes** à la **présentation de fausses ordonnances**.

## FACTEURS INFLUENÇANT



### FACILITATEURS (+)

Manque de suivi Internet  
Prix abordable  
Manque de formation  
Environnement social  
Prévention insuffisante

### OBSTACLES (-)

Lois  
Réglementation  
Vigilance des pharmacies

## RISQUES DE LA CONSOMMATION



- Dépendance / Addiction
- Polyconsommation
- Abus
- Perte de l'insertion scolaire et professionnelle
- Risques sur la santé mentale
- Risques sur la santé sexuelle
- Accidents de la route
- Décès

## PISTES D'AMÉLIORATION



Revoir le cadre légal actuel ?  
Mettre la codéine sur **ordonnance à souche** ?



Investir davantage dans la **prévention et la réduction des risques** plutôt que dans la répression

" C'est finalement la prévention [...], non pas la pénalisation du produit, [...] En fait, avec la codéine, on passe complètement à côté de cette mission [...] On fait nos prescriptions, on ne questionne pas [...] Et puis peut-être, [le consommateur·ice] aurait pu bénéficier d'une action de prévention, une action plus motivationnelle."

## Référence

1. Valentine Schmidhauser, Nora Balsiger & Marina Delgrande Jordan. "Consommation de substances psychoactives chez les jeunes adolescent·e·s", Addiction Suisse [en ligne]. Consulté le 22 juin 2023. Disponible : [https://www.hbcs.ch/pdf/hbcs\\_bibliographie\\_383.pdf](https://www.hbcs.ch/pdf/hbcs_bibliographie_383.pdf)

## Contacts :

alessandro.bracone@unil.ch  
lara.clivaz@unil.ch  
lea.dipaola@unil.ch  
marion.klinger@unil.ch  
mathilde.martinet@unil.ch

## Remerciements

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont travaillé de loin ou de près à l'élaboration de ce travail, en particulier notre tutrice, la Dre Fischer Fumeaux